Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 022-212200778-20260309-26_02_02-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE HÉNANSAL

SEANCE DU 9 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf mars à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le cinq mars, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de HENANSAL, sous la présidence de Madame HERVO Sylvie, Maire.

Nombre de conseillers	
- En exercice	15
- Présents	13
- Votants	15
- Absents	0
- Exclus	0

Étaient présents : Madame HERVO Sylvie, Maire
GOUAULT Yvonnick, GESREL Nathalie, BESNOUX Jean-Luc Adjoints, BOURDEL Laurence, BAUDET Tanguy, URFIE Anne-Sophie, ANDRIEUX David, OLERON Régine, FAY Arnaud, BROUARD Catherine, HINGANT Marion, DURAND Pascal, conseillers municipaux,

Absents excusés : HAMON Jean-Baptiste donne pouvoir à Sylvie HERVO, LE GUIRINEC Sonia donne pouvoir à Marion HINGANT
Secrétaire : GESREL Nathalie

DELIBERATION N°26-02-02 : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - 2026

Madame le Maire expose au Conseil Municipal les demandes de subventions reçues pour l'année 2026.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de définir les attributions et les montants accordés.

ASSOCIATIONS	ATTRIBUTION 2025	PROPOSITION 2026
ASSOCIATIONS COMMUNALES	**22 800.00 €**	**23 750.00 €**
Amicale Laïque Hénansal Quintenic	3 000.00 €	3 000.00 €
Participation Voyages scolaires	500.00 €	500.00 €
Association Foncière de remembrement	10 000.00 €	10 000.00 €
Société de chasse	600.00 €	600.00 €
HDB Football Club	1 800.00 €	2 000.00 €
Fête des battages	2 000.00 €	2 000.00 €
Club de Handball d'Hénansal - Erquy	1 800.00 €	2 000.00 €
ES HENANSAL BASKET	1 800.00 €	2 000.00 €
FNACA	100.00 €	100.00 €
Comité des fêtes	0.00 €	0.00 €
Ecole de Théâtre	500.00 €	500.00 €
Sourire dans les étoiles	150.00 €	200.00 €
Association Foyer Rural de Hénansal	300.00 €	600.00 €
Détente et création	250.00 €	250.00 €

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 022-212200778-20260309-26_02_02-DE

ŒUVRANT DANS LE DOMAINE DU HANDICAP OU MEDICAL	**1 250.00 €**	**1 380.00 €**
La Maison Escargot	150.00 €	200.00 €
Association C.L.O.E	150.00 €	200.00 €
Association française des sclérosés en plaques	50.00 €	50.00 €
AFM TELETHON	100.00 €	100.00 €
La Ligue contre le cancer Côtes d'Armor	150.00 €	180.00 €
Association pour le Don de sang bénévole dans le Penthièvre	150.00 €	150.00 €
France ADOT 22 - Association pour le Don d'Organes et Tissus humains	50.00 €	50.00 €
Leucémie Espoir 22	100.00 €	100.00 €
Association "Rêves de Clown"	100.00 €	100.00 €
JALMALV (Jusqu'à la mort accompagner la vie) (maladie grave, fin de vie, deuil)	50.00 €	50.00 €
Association "Quatre Vaulx - Les Mouettes"	200.00 €	200.00 €
ŒUVRANT DANS LE DOMAINE DE LA SECURITE OU DE L'ASSISTANCE	**250.00 €**	**680.00 €**
ADMR Penthièvre - Arguenon	200.00 €	250.00 €
Banque Alimentaire	-	180.00 €
APR Association Prévention Routière	-	200.00 €
SNSM Station de Saint-Cast le Guildo	50.00 €	50.00 €
ŒUVRANT DANS LE DOMAINE AGRICOLE / ENVIRONNEMENTAL	**100.00 €**	**100.00 €**
Solidarité Paysans Bretagne	100.00 €	100.00 €
ŒUVRANT DANS LES DOMAINES DE L'EDUCATION, LA CULTURE, LE SPORT	**100.00 €**	**100.00 €**
MFR Loudéac	50.00 €	50.00 €
Twirling PVA	50.00 €	50.00 €
TOTAL	**24 500.00 €**	**26 010.00 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix des membres présents et représentés :

- **DECIDE** l'attribution des subventions tel que présenté dans le tableau ci-dessus
- **DE PREVOIR** les crédits nécessaires au compte 65748 du Budget 2026

Fait et délibéré à Hénansal,
Le 9 mars 2026
Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
GESREL Nathalie

Le Maire, Sylvie HERVO

MAIRIE DE HÉNANSAL (Côtes-d'Armor)